



# AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 22 avril 2026

**CCN FERROVIAIRE**

## LA CGT FAIT SAUTER LES VERROUS ! LE PATRONAT DOIT PASSER À TABLE !

**La réunion de la branche ferroviaire du 22 avril avait pour ordre du jour principal l'agenda des négociations. Le patronat comptait bien poursuivre le sabotage des droits des cheminots.**

**La CGT a imposé l'ouverture de négociations de nouveaux droits pour tous les cheminots de la branche ferroviaire !**

La validation d'accords très structurants de la CCN permet au patronat ferroviaire de dégrader les conditions de vie, de travail et de rémunération mais aussi de raboter les garanties sociales pour cheminot·e·s transférés.

Dans un contexte d'ouverture à la concurrence en grand et de dumping social, cette réalité éclate au grand jour.

Le patronat (UTPF) est contraint de passer à la table des négociations sur la base des revendications portées par la CGT pour un nouveau Statut pour TOUS les cheminot·e·s (NSTC).

Ce qui se décide dans la branche, ce sont les droits pour tous les cheminot·e·s. Le mandat CGT défini par ses militants à partir des besoins des cheminot·e·s est clair !

### STOPPER LA LIQUIDATION DES DROITS ET CONSTRUIRE UN CADRE SOCIAL DE HAUT NIVEAU !

La CGT a donc imposé l'ouverture de négociations pour de nouveaux droits !

- **CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITÉ (CAA/CPA) :** le droit n'existe pas pour tous les cheminot·e·s et il n'est pas maintenu pour les cheminot·e·s du GPU SNCF transférés.

### LA CGT PORTE UNE CPA FERROVIAIRE POUR TOUS LES CHEMINOT·E·S.

- **FACILITÉS DE CIRCULATION (FC) :** l'accord relatif aux classifications et rémunérations est une fumisterie. Il ne met pas en place des FC universelles mais instruit leur fiscalisation et la fin programmée des FC pour tous.

### LA CGT PORTE DES FACILITÉS DE CIRCULATION POUR TOUS LES CHEMINOT·E·S.

- **PÉNIBILITÉ :** aucun dispositif n'existe dans la branche, et les dispositifs dont bénéficient les cheminot·e·s du GPU SNCF ne sont pas maintenus si elles ou ils sont transférés.

Par exemple, les emplois repères à pénibilité avérée et les dispositifs afférents (P1, P2 et P3) ou le décompte de la durée d'exposition n'existent qu'à la SNCF et ne sont pas garantis en cas de transfert.



**LA CGT REVENDIQUE DES DROITS NOUVEAUX POUR RECONNAÎTRE LA PÉNIBILITÉ ET DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉPARATION.**

- **ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE** : aucun accord n'existe pour l'ensemble de la branche ferroviaire.

**LA CGT PORTE LA MISE EN PLACE DE MESURES POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ MAIS AUSSI DES MESURES POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN FAVEUR DE LA MIXITÉ !**

- **SALAIRES** : l'accord Classifications et Rémunérations a creusé des inégalités salariales. Les cheminot·e·s d'un même métier et l'exerçant dans les mêmes conditions ont des salaires différents selon le lieu, leur statut, etc.
- **LA PROGRESSION SALARIALE** : aucune garantie de progression salariale n'existe dans la branche et aucune automaticité de revalorisation au regard de l'inflation.
- **L'ANCIENNETÉ** : la majoration salariale par seuil de 3 ans pour ancienneté reprise dans l'accord Classifications et Rémunérations est très faible et différenciée selon la classe des cheminot·e·s.
- **LES MÉTIERS** : pour réaliser des gains de productivité, les employeurs s'appuient sur l'accord Classifications-Rémunérations pour exacerber les polyvalences et dégrader les conditions de travail.

**LA CGT REVENDIQUE :**

- **UNE GRILLE UNIQUE DES SALAIRES POUR TOUS LES CHEMINOTS avec une progression salariale automatique ;**
- **UNE MAJORATION SALARIALE ANNUELLE POUR ANCIENNETÉ ;**
- **UN TREIZIÈME MOIS DE BRANCHE ;**
- **UNE ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES (revalorisation salariale automatique si inflation) ;**
- **UNE RECONNAISSANCE DES MÉTIERS, DE LEUR CONTENU ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS ;**

**Si la CGT contraint l'UTPF à ouvrir des négociations sur la base de nos revendications, seule la mobilisation des cheminot·e·s permettra de gagner de nouveaux droits : un nouveau Statut du travail cheminot.**

**La Fédération CGT des cheminots invite les cheminot·e·s à s'informer dans les syndicats de site, à se rassembler et à se préparer à agir !**

**ENSEMBLE, GAGNONS  
SUR NOS REVENDICATIONS !**